

COMMUNIQUE DU COLLECTIF CITOYEN THEIX-NOYALO - 8 mars 2016

Retrait de la commune de Theix-Noyalo de la charte Ya d'ar brezhoneg : un signal inquiétant

La presse s'est fait l'écho, ces derniers jours, du retrait de la commune de Theix-Noyalo de la charte Ya d'ar brezhoneg, visant à promouvoir l'utilisation de la langue bretonne. Et elle a surtout relayé l'argumentaire, à tout le moins maladroit, développé par le maire de la commune pour se justifier.

En tant que citoyens soucieux du fonctionnement de la démocratie locale, nous nous inquiétons :

- **de la légèreté** avec laquelle est traitée cette charte, qui vise à promouvoir, au-delà de la seule langue, la culture bretonne: *est-ce faire fi de toutes ces familles dont les enfants fréquentent les classes bilingues des deux écoles? est-ce oublier le succès des associations qui enseignent la langue, les danses bretonnes, organisent des fest-noz, des concerts de musique traditionnelle?*
- **du manque de sérieux** dans cette prise de décision : *le maire aurait-il signé cette charte à l'aveugle en 2010, qu'il demande aujourd'hui à ce que lui soit présenté son contenu? Est-il admissible du premier édile qu'il amalgame allègrement l'organisme institutionnel qui porte cette charte (l'Office public de la langue bretonne) et une association militante qui mène des actions de terrain revendicatives (Ai'ta)?*
- **de la méthode employée**, par décision du maire en catimini, alors que la signature de l'engagement dans la charte avait en 2010 fait l'objet d'une délibération du conseil municipal : *après la fusion des deux communes, réexaminer les engagements pris précédemment par chacune d'elle, pourquoi pas, s'il s'agit de bâtir ensemble un nouveau projet commun pour le territoire (c'est d'ailleurs en ce sens que nous avons proposé en octobre 2015 l'élection d'un nouveau conseil municipal...)* ; en revanche, dans ce cas **un débat en conseil municipal**, éclairé par toutes les informations nécessaires, constitue évidemment un préalable indispensable à toute décision ;
- **de la possibilité ainsi ouverte de remettre en cause d'autres engagements** datant d'avant la fusion : *"nous avons plein de choses à voir" dit Yves Questel dans l'édition du 1^{er} mars du Télégramme – D'autres désengagements sont-ils en préparation? Faudra-t-il encore que la presse s'en saisisse pour qu'ils soient portés à la connaissance des citoyens? (pas un mot de la charte sur le site internet de la maire, à ce jour)*

Et si c'est le cas, **nous invitons le conseil municipal à en profiter pour s'interroger sur la pertinence du développement de Noyalo à Theix (jusqu'ici épargnée) du dispositif "Voisins vigilants"**, porté par la gendarmerie mais dont la mairie est partenaire. Au discours sécuritaire et anxiogène qu'il véhicule, à ses risques de dérives autoritaires et miliciennes, à cet appel au repli sur "l'entre-soi", nous préférons la convivialité, la solidarité, la médiation, l'éducation, la culture, ... comme réponses prioritaires à la perte du lien social.

L'équipe en place avait fait de la transparence l'un de ses axes forts lors de la campagne des élections municipales de 2014 à Theix. Aujourd'hui, et tout particulièrement depuis les prémices de la fusion avec Noyalo, elle semble nager en eaux troubles.

Quand de la fusion naît la confusion, personne n'y gagne, et surtout pas les citoyens.

Pa sav kemmesk diàr kendeuz, hani ne vez gounit, nag ar geodedourion dreist-holl.